

M2 COMPRENDRE LE CADRE JURIDIQUE DES ORGANISATIONS SPORTIVES

Développer son organisation en toute légalité

Bien appréhender l'environnement juridique dans lequel l'organisation sportive se déploie permet de poser les bases d'un fonctionnement quotidien sécurisé. Connaître le cadre légal dans lequel les activités sportives évoluent, affiner sa compréhension des partenariats, publics ou privés, et de sa responsabilité, civile ou pénale, permet à l'organisation de gagner en sérénité !

A l'issue de cette formation, les apprenants seront en mesure de :

- Connaître le cadre légal et réglementaire des activités physiques et sportives
- Comprendre les relations juridiques entre le club et les différents partenaires
- Déterminer le statut juridique du club et les obligations auxquelles il est tenu
- Déterminer les différents types de contrats nécessaires à l'organisation d'une activité sportive
- Connaître les sanctions auxquelles s'expose le gestionnaire du club en cas d'infraction

Session 2019 : du 14 janvier au 24 février 2019 inclus

(dates prévisionnelles des deux classes virtuelles : 24 janvier et 7 février)

Prérequis :

Etre investi·e, comme salarié·e ou bénévole, dans une organisation sportive
Bénéficier d'une connexion internet de bonne qualité

► LES + DE LA FORMATION

- Flexibilité et souplesse de la formation à distance
- Tutorat pédagogique personnalisé
- Formation-action, très concrète, basée sur la pratique
- En cas de réussite et d'inscription ultérieure en DUGOS ou DEUST ADECS de l'UFR STAPS Lyon 1, validation des enseignements déjà obtenus (SPT7101E, SPT1069D)

Durée et découpage pédagogique : 6 semaines (8 à 12 heures de travail hebdomadaire)

Formation à distance via la plateforme numérique de l'Université Lyon 1 - Claroline Connect

- Semaine 1 et 2 : Cadre légal du sport / Acteurs et relations du club avec ses partenaires
- Semaine 3 et 4 : Le club et son fonctionnement
- Semaine 5 et 6 : Responsabilité du club et de ses acteurs

Organisation individuelle, accompagnement et tutorat

- Temps de travail en autonomie (lecture du cours, exercices et travaux pratiques)
- Temps d'échange individualisés réguliers avec l'enseignant·e (mail, visio, téléphone)
- Temps d'échange collectifs (forums et classes virtuelles)
- Temps de recueil d'informations, d'analyse et d'échange dans la structure d'accueil

Outils pédagogiques : pdf, audiovisuels, outils collaboratifs et individuels en ligne (wiki, blog...)

Validation

Analyse / étude de cas (dossier de 15 pages) liée à l'organisation sportive dans laquelle vous êtes impliqué·e (résultat communiqué au plus tard un mois après la remise du dossier)

Attestation de fin de formation :

- En cas de validation, mention « a satisfait aux exigences de la formation »
- En cas de non validation, mention « a suivi le parcours de formation »

Renseignements : 04 72 43 13 42 - amandine.favier@univ-lyon1.fr

Inscriptions : 04 72 43 10 60 - marie.berthier@univ-lyon1.fr

<http://sportmanagement.univ-lyon1.fr>